

[Communiqués](#)

## **Déclaration aux médias concernant l'incident impliquant le vol AC624 à Halifax (le 29 mars 2015)**

MONTRÉAL, le 18 mai 2017 /CNW Telbec/ - Air Canada a reçu le rapport du Bureau de la sécurité des transports (BST) concernant l'incident impliquant le vol AC624 en mars 2015. Nous sommes reconnaissants que le BST ait déployé les efforts nécessaires pour examiner l'incident en profondeur et formulé des recommandations visant à améliorer la sécurité aérienne. Air Canada est déterminée à continuer d'améliorer la sécurité des passagers.

Ces efforts constants, dont bon nombre ont déjà été mis en œuvre, comprennent la collaboration avec les parties prenantes et le règlement de différents problèmes soulevés dans le rapport, entre autres :

- Équiper nos appareils Airbus à fuselage étroit de systèmes de localisation GPS dans les cas où ce n'est pas déjà fait, et mettre à niveau la technologie du système d'avertissement de proximité du sol à bord des appareils. Le programme relatif aux systèmes de localisation GPS devrait être terminé d'ici la fin de l'année.
- Poursuivre des discussions avec Transports Canada au sujet des nouvelles exigences liant les données minimales lors des approches et l'éclairage des pistes d'atterrissage. Le rapport a permis d'établir que l'éclairage de la piste a été à la fois une des causes de l'incident et un facteur contributif, et Air Canada a, depuis ce temps, travaillé avec l'Administration de l'aéroport d'Halifax afin d'améliorer l'éclairage à l'aéroport.
- Tenir des rencontres avec des représentants d'autres aéroports au pays concernant des programmes d'amélioration de l'éclairage des pistes (déjà commencé l'an dernier); certaines autorités aéroportuaires ont déjà accepté d'apporter des améliorations.
- Examiner les plans d'intervention d'urgence et consulter Transports Canada afin de s'assurer que les responsabilités sont déléguées de façon appropriée aux organismes les mieux outillés pour fournir les services. Par exemple, Air Canada est d'avis que ce sont les autorités aéroportuaires locales qui sont les mieux placées pour organiser et coordonner le transport des passagers en cas d'urgence sur les terrains aéroportuaires.
- Les procédures d'utilisation normalisées d'Air Canada lors des approches ont été approuvées par Transports Canada. Cela dit, Air Canada a néanmoins modifié ses procédures pour les approches lorsque les conditions météorologiques sont difficiles ou mauvaises. Ces modifications visent à confirmer et à renforcer les exigences minimales.

### **À propos d'Air Canada**

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, pour plus de 200 aéroports répartis sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes à l'échelle mondiale et a accueilli près de 45 millions de passagers en 2016. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 63 aéroports au Canada, 57 aux États-Unis et 93 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 300 aéroports dans 191 pays. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site [www.aircanada.com](http://www.aircanada.com), suivez @AirCanada sur Twitter et joignez-vous à Air Canada sur Facebook.

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: Isabelle Arthur (Montréal), [Isabelle.arthur@aircanada.ca](mailto:Isabelle.arthur@aircanada.ca), 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto), [peter.fitzpatrick@aircanada.ca](mailto:peter.fitzpatrick@aircanada.ca), 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver), [angela.mah@aircanada.ca](mailto:angela.mah@aircanada.ca), 604 270-5741; Internet: [aircanada.com](http://aircanada.com)

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

